

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 05090  
Numéro SIREN : 309 304 616  
Nom ou dénomination : REXEL FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2022 sous le numéro de dépôt 110046

**Rexel France S.A.S.**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2020)**

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

**KPMG AUDIT**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris-La Défense Cedex

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2020)**

A l'associé unique  
**Rexel France S.A.S.**  
13, boulevard du Fort de Vaux  
CS 60002  
75838 Paris cedex 17

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Rexel France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

#### ***Justification des appréciations***

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les rabais fournisseurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-Sur-Seine et Paris-La Défense le 31 mars 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG AUDIT  
Département de KPMG SA

Amélie Wattel

Jean-Marc Discours

Bilan - Actif

Clôture au : 31/12/2020

BILAN - ACTIF	Exercice N			N-1 (*)
	Brut	Amortiss., prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	AA			
Frais d'établissement	AB	AC		
Frais de développement	CX	CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	134 102 452,90	25 900 000,00
Fonds commercial (1)	AH	AI	5 670 294,15	215 981 735,00
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	56 117,35	6 364 638,00
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>			<b>255 138 957,41</b>	<b>248 246 373,00</b>
Terrains	AN	AO	277 553,46	366 060,00
Constructions	AP	AQ	6 514 049,47	1 261 304,00
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	56 270 983,08	12 820 541,00
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	121 074 183,91	33 838 069,00
Immobilisations en cours	AV	AW		5 197 739,00
Avances et acomptes	AX	AY		
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>			<b>58 336 413,13</b>	<b>53 483 713,00</b>
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
Autres participations	CU	CV	13 904 149,82	103 391 871,00
Créances rattachées à des participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés	BD	BE	6 756,61	6 756,00
Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières	BH	BI	148 242,44	1 405 722,00
<b>TOTAL immobilisations financières</b>			<b>103 575 558,49</b>	<b>104 804 349,00</b>
<b>TOTAL (II)</b>			<b>417 050 929,03</b>	<b>406 534 439,00</b>
Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
En cours de production de biens	BN	BO		
En cours de production de services	BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
Marchandises	BT	BU	5 738 705,87	307 763 369,00
<b>TOTAL Stocks</b>			<b>5 738 705,87</b>	<b>307 763 369,00</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	8 493 484,91	241 168 570,00
Autres créances (3)	BZ	CA	80 200,00	667 575 001,00
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
<b>TOTAL Créances</b>			<b>8 573 684,91</b>	<b>908 743 571,00</b>
Valeurs mobilières de placement Dont actions propres :	CD	CE		
Disponibilités	CF	CG	16 690 569,64	11 133 087,00
<b>TOTAL Trésorerie</b>			<b>16 690 569,64</b>	<b>11 133 087,00</b>
Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	6 296 971,07	5 256 700,00
<b>TOTAL (III)</b>			<b>14 312 390,78</b>	<b>1 232 896 729,00</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Ecart de conversion actif (VI)	CN			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I À VI)</b>	CO	1A	<b>352 330 417,36</b>	<b>1 753 728 853,50</b>
Renvois :		CP		
(1) Dont droit au bail				(3) Part à plus d'1 an :
216 096,48	(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes :			CR
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations	Stocks		Créances

# Bilan - Passif

Clôture au : 31/12/2020 Néant : [ ]

BILAN - PASSIF				Exercice N	Exercice N-1 (*)
Capital social ou individuel (1)	(Dont versé : 41 940 671,99)		DA	41 940 671,99	41 940 671,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....			DB	255 545 134,23	255 545 134,00
Ecarts de réévaluation (2)	(Dont écart d'équivalence)	EK	DC		
Réserve légale (3)			DD	4 194 067,20	4 194 067,00
Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
Réserves réglementées	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)	B1	DF		
Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	EJ	DG		
<b>TOTAL réserves</b>				<b>4 194 067,20</b>	<b>4 194 067,00</b>
Report à nouveau			DH	318 897 821,58	172 370 734,00
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	<b>126 176 983,64</b>	<b>146 527 087,00</b>
Subventions d'investissement			DJ		
Provisions réglementées			DK	18 176 215,57	17 422 036,00
<b>TOTAL (I)</b>			DL	<b>764 930 894,21</b>	<b>637 999 731,00</b>
Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN		
<b>TOTAL (II)</b>			DO		
Provisions pour risques			DP	19 679 278,12	11 522 752,00
Provisions pour charges			DQ	49 982 698,00	52 143 230,00
<b>TOTAL (III)</b>			DR	<b>69 661 976,12</b>	<b>63 665 983,00</b>
Emprunts obligataires convertibles			DS		
Autres emprunts obligataires			DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	15 524 651,84	11 867 308,00
Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs)	EI	DV	7 393 872,15	7 321 269,00
<b>TOTAL dettes financières</b>				<b>22 918 523,99</b>	<b>19 188 577,00</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	6 999 786,98	5 918 822,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	454 088 736,39	470 954 269,00
Dettes fiscales et sociales			DY	130 069 270,11	133 451 354,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	10 978 637,88	9 347 943,00
Autres dettes			EA	293 500 949,82	298 433 360,00
<b>TOTAL dettes d'exploitation</b>				<b>895 637 381,18</b>	<b>918 105 748,00</b>
Produits constatés d'avance (4)			EB	580 078,00	471 123,00
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	<b>919 135 983,17</b>	<b>937 765 453,00</b>
Ecarts de conversion passif			ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I À V)</b>			EE	<b>1 753 728 853,50</b>	<b>1 639 431 168,00</b>
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B		
(2) Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C		
cart de réévaluation libre			1D		
réserve de réévaluation (1976)			1E		
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	906 046 405,07	925 963 767,00
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	291 268,20	1 525 978,00

# Compte de résultat de l'exercice

Clôture au :

31/12/2020

Néant : [ ]

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice N						Exercice N-1 (*)
	France		Exportation		Total		
Ventes de marchandises	FA	2 341 620 730,67	FB	6 620 381,40	FC	2 348 241 112,07	2 494 728 393,00
<b>Production vendue</b>	FD		FE		FF		
Biens							
Services	FG	47 561 848,41	FH	9 730 854,22	FI	57 292 702,63	67 000 010,00
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	FJ	2 389 182 579,08	FK	16 351 235,62	FL	2 405 533 814,70	2 561 728 404,00
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN	2 897 226,11	2 487 263,00
Subventions d'exploitation					FO	231 840,00	46 097,00
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	35 584 306,89	32 971 228,00
Autres produits (1) (11)					FQ	5 840 681,58	7 088 962,00
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>	FR				FR	2 450 087 869,28	2 604 321 955,00
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	1 630 347 008,77	1 778 525 896,00
Variation de stock (marchandises)					FT	31 522 560,30	-19 283 029,00
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de					FU	8 306 196,54	8 643 207,00
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)					FW	228 289 776,18	245 555 670,00
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	28 920 589,81	30 153 775,00
Salaires et traitements					FY	180 117 632,02	181 639 608,00
Charges sociales (10)					FZ	68 837 047,46	70 815 886,00
Dotations d'exploitation					GA	23 635 114,44	22 598 001,00
Sur immobilisations					GB		
is aux amortissements					GC	20 905 471,90	15 033 570,00
is aux provisions					GD	7 401 307,00	10 543 690,00
actif circulant : dotations aux provisions					GE	25 738 920,85	23 529 025,00
risques et charges : dotations aux provisions					GF	2 254 021 625,27	2 367 755 303,00
Autres charges (12)					GG	196 066 244,01	236 566 651,00
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GH		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GI		
Bénéfice attribué ou perte transférée					GJ		11 960 781,00
Perte supportée ou bénéfice transféré					GK		
Produits financiers de participations (5)					GL	9 791 529,26	10 237 674,00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GM		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GN		
Reprises sur provisions et transferts de charges					GO		
Différences positives de change					GP	9 791 529,26	22 198 456,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GQ		9 797 149,00
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GR	289 601,79	478 236,00
Dotations financières aux amortissements et provisions					GS		
Intérêts et charges assimilées (6)					GT		
Différences négatives de change					GU	289 601,79	10 275 386,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GV	9 501 927,47	11 923 069,00
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GW	205 568 171,48	248 489 721,00
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>							
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>							

Compte de résultat de l'exercice (suite)

Clôture au : 31/12/2020 Néant : [ ]

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)		Exercice N	Exercice N-1 (*)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 125 518,81	362 616,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	573 817,76	5 551 473,00
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	4 517 650,76	4 348 323,00
<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	<b>6 216 987,33</b>	<b>10 262 413,00</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 277 210,27	2 431 160,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	4 581 260,44	7 118 514,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	5 381 159,46	5 859 542,00
<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	<b>12 239 630,17</b>	<b>15 409 216,00</b>
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)</b>	HI	<b>-6 022 642,84</b>	<b>-5 146 802,00</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	14 859 275,00	19 085 165,00
Impôts sur les bénéfices (X)	HK	58 509 270,00	77 730 666,00
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	HL	<b>2 466 096 385,87</b>	<b>2 636 782 825,00</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	HM	<b>2 339 919 402,23</b>	<b>2 490 255 737,00</b>
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	HN	<b>126 176 983,64</b>	<b>146 527 087,00</b>
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont produits de locations immobilières	HY	262 107,49	298 560,00
produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont Crédit-bail mobilier	HP		
Crédit-bail immobilier	HQ	375 762,43	367 706,00
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	5 806 885,88	17 420 646,00
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	28 877,96	117 233,00
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	31 200,00	21 700,00
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) à compter de 2016	RC		
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D) à compter de 2016	RD		
(9) Dont transferts de charges	A1	9 890 327,77	823 559,00
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	1 162 738,50	1 161 308,00
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	17 588 697,30	12 712 430,00
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives (A6) / obligatoires (A9)	A9		
dont cotisations facultatives Madelin	A7		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
<b>(7) Détail des produits et charges exceptionnels :</b>		<b>Exercice N</b>	
		<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>Produits exceptionnels</b>
<b>TOTAL général</b>		<b>12 239 630</b>	<b>6 216 987</b>
<b>(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :</b>		<b>Exercice N</b>	
		<b>Charges antérieures</b>	<b>Produits antérieurs</b>
<b>TOTAL général</b>			

## S O M M A I R E

<b><u>1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....</u></b>	<b>3</b>
1.1 Faits marquants de l'exercice .....	3
1.2. Comparaison des exercices .....	4
1.3. Immobilisations incorporelles et corporelles .....	4
1.4. Immobilisations financières .....	5
1.4.1. Méthodes d'évaluation des titres de participation .....	5
1.4.2. Méthodes d'évaluation appliquées pour le calcul des provisions sur immobilisations financières .....	5
1.5. Stocks .....	5
1.6. Créances clients.....	6
1.7. Méthode d'évaluation des provisions.....	6
1.7.1. Provisions réglementées .....	6
1.7.2. Provisions pour risques et charges .....	6
1.7.3. Provisions pour indemnités de départ en retraite et médailles du travail.....	6
<b><u>2. NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN.....</u></b>	<b>7</b>
2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles .....	7
2.1.1. Variation des immobilisations incorporelles .....	7
2.1.2. Variation des amortissements et des dépréciations sur immobilisations incorporelles.....	8
2.1.3. Variation des immobilisations corporelles .....	8
2.1.4. Variation des amortissements sur immobilisations corporelles.....	9
2.2. Immobilisations financières .....	9
2.2.1. Variations des immobilisations financières.....	9
2.2.2. Variations des provisions sur immobilisations financières.....	9
2.2.3. Tableau – liste des filiales et participations.....	10
2.2.4. Autres immobilisations financières .....	10
2.3. Créances.....	11
2.3.1. Cessions de créances commerciales.....	11
2.3.2. Affacturage .....	11
2.3.3. Risque de non recouvrement des créances clients.....	11
2.3.4. Autres créances .....	12
2.4. Capitaux propres.....	12
2.4.1. Composition du capital .....	12
2.4.2. Tableau de variation des capitaux propres.....	12
2.5. Provisions.....	12
2.5.1. Provisions réglementées .....	12
2.5.2. Provisions pour risques et charges.....	13
2.5.3. Provision pour indemnités de départ en retraite et médailles du travail .....	13
2.5.4. Variation des provisions .....	14
2.6. Dettes.....	14
2.6.1. Dettes financières .....	14
2.6.2. Dettes fournisseurs .....	14
2.7. Produits à recevoir et charges à payer.....	15
2.8. Charges constatées d'avance .....	15

2.9. Produits constatés d'avance.....	15
2.10. Entreprises liées .....	15

**3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....** 16

3.1. Chiffre d'affaires.....	16
3.2. Résultat financier .....	16
3.3. Résultat exceptionnel .....	17
3.4. Impôts sur les bénéfices et situation fiscale latente .....	18

**4. AUTRES INFORMATIONS.....** 20

4.1. Échéances des créances et des dettes .....	20
4.2. Engagements financiers.....	21
4.2.1. Engagements pris en matière de crédit-bail .....	21
4.2.2. Engagements financiers donnés et reçus .....	21
4.3. Ventilation de l'effectif.....	22
4.4. Consolidation – intégration fiscale.....	22
4.5. Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction...	22
4.6. Honoraires des commissaires aux comptes.....	22
4.7. Évènements postérieurs à la date de clôture de l'exercice.....	23

## **1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées suivant les normes du plan comptable, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices
- conformité aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, en application du règlement ANC n° 2014-03 modifié.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les autres principes, règles et méthodes comptables sont fournis dans les notes sur le bilan et le compte de résultat.

### **1.1 Faits marquants de l'exercice**

- *Concernant les impacts de l'épidémie de Covid-19 :*

L'épidémie de Covid-19 a provoqué une crise sanitaire, humanitaire et économique majeure au niveau mondial. Face à l'impact important de cette pandémie, la Société a fait preuve d'adaptation afin de lutter contre les conséquences négatives de cette crise et en limiter les répercussions sur le plan économique. Sur le plan humain et sanitaire, la Société a mis en place un protocole sanitaire, organisationnel et de protection collective dans le but de veiller au respect des gestes barrières.

Sur le plan économique, la Société a continué à privilégier l'accompagnement de ses clients par le développement de ses outils digitaux et la proposition de dispositifs adaptés lui permettant de maintenir tout au long de l'année le service auprès de ses clients sans rupture d'activité. La Société a bénéficié des mesures d'aides gouvernementales, et notamment du dispositif d'activité partielle. Ces mesures ont permis d'ajuster les dispositifs et ressources à la baisse du chiffre d'affaires enregistrée au premier semestre de l'exercice 2020, et ont contribué à une reprise de l'activité sur le second semestre de l'exercice.

Ainsi, le chiffre d'affaires de la Société du premier semestre de l'exercice 2020 est en recul de 15 % par rapport au premier semestre de l'exercice 2019.

Au cours du second semestre de l'exercice 2020, la Société a bénéficié de la reprise de l'activité sur ses principaux marchés en particulier ceux de l'habitat et du tertiaire ; le chiffre d'affaires de la Société a alors progressé de 2,7 % par rapport au second semestre de l'exercice 2019.

Au cours de l'exercice 2020, le chiffre d'affaires annuel de la Société est en repli de 6,1 % par rapport à l'exercice précédent.

- *Concernant les autres évènements de l'exercice :*

Il a été procédé à une fusion simplifiée de la société Sirlan Technologies à la Société, sur le fondement de l'article L.236-11 du Code de commerce. L'opération a été réalisée le 24 juillet 2020 avec une rétroactivité sur les plans juridique, comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Le chiffre d'affaires de la société Sirlan Technologies s'élevait à 469 349 euros au cours de l'exercice 2019.

## 1.2. Comparaison des exercices

Le périmètre d'activité de la société Rexel France n'a pas connu de changements significatifs sur l'exercice.

## 1.3. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition, ou bien, valorisées au coût de revient direct pour celles créées par l'entreprise. Les amortissements sont basés sur la durée estimée d'utilisation des immobilisations.

Les amortissements techniques comptabilisés à l'actif du bilan correspondent à l'amortissement linéaire pour l'ensemble des immobilisations, exception faite du matériel informatique, du matériel de manutention et de certains agencements pour lesquels nous pratiquons un amortissement dégressif.

Les durées d'amortissements retenues sont en général les suivantes :

- Brevets, licences ..... 1 an
- Logiciels informatiques ..... 5 ans
- Constructions ..... 25 ans
- Agencements et aménagements de locaux ..... 10 ans
- Installations techniques ..... 6 à 7 ans
- Matériel et outillage ..... 7 ans
- Matériel de transport ..... 5 ans
- Matériel informatique ..... 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau ..... 10 ans

Les fonds de commerce détenus sont issus des opérations d'achats, et de regroupements successifs. Les fonds de commerce sont dépréciés en fonction des perspectives de la société. Les dépréciations enregistrées dans les comptes au 31/12/2020 ont été apportées à la société lors des fusions survenues en 2015 et de la TUP SBEM en 2019. Un test de dépréciation consistant à comparer la valeur d'usage à la valeur nette comptable est effectué annuellement.

Les immobilisations en cours sont principalement constituées des immobilisations incorporelles (logiciels créés par l'entreprise) et des installations techniques et agencements des centres logistiques.

## **1.4. Immobilisations financières**

### **1.4.1. Méthodes d'évaluation des titres de participation**

Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Les acquisitions ont été comptabilisées avec leurs frais accessoires, qui ont été amortis selon le mode « Dérogatoire » sur une durée de 5 ans.

### **1.4.2. Méthodes d'évaluation appliquées pour le calcul des provisions sur immobilisations financières**

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'utilité. La valeur d'utilité des titres de participation tient compte de différents critères dont la quote-part des capitaux propres sociaux des filiales et au cas par cas les flux futurs de trésorerie actualisés des filiales détenues après déduction du montant de leur endettement net. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée pour la différence.

## **1.5. Stocks**

Les stocks sont valorisés au coût moyen pondéré des deux derniers mois de l'exercice, après prise en compte des frais accessoires sur achats ainsi que de l'incidence des rabais, remises, ristournes et escomptes accordés par les fournisseurs.

La dépréciation des stocks est calculée en fonction de la valeur actuelle des produits, notamment en tenant compte de leurs critères techniques et de leur rotation et aussi de leur valeur nette de réalisation.

Les taux de dépréciation sont modulés en fonction de l'ancienneté des produits et de leur volume de vente par rapport aux conditions normales d'exploitation.

## 1.6. Créances clients

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances irrécouvrables sont dépréciées en totalité et contentieuses selon leur risque individualisé de non recouvrement.

Une dépréciation pour créances en retard de paiement est constituée sur la partie non couverte par l'assurance crédit et proportionnellement à leur ancienneté, au regard de l'échéance fixée.

## 1.7. Méthode d'évaluation des provisions

### 1.7.1. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées :

- d'amortissements dérogatoires,
- de provisions pour hausse des prix constituées au cours des exercices 2015 à 2020.

### 1.7.2. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées selon la définition donnée par l'avis CNC n° 2000-01 relatif aux passifs. Elles couvrent tout passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. « Est considéré comme passif tout élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour la société, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci ».

### 1.7.3. Provisions pour indemnités de départ en retraite et médailles du travail

Les engagements pour indemnités de fin de carrière et médailles du travail ont fait l'objet d'une évaluation par un actuair indépendant en conformité avec la recommandation du CNC 2013-02.

Rexel France utilise la méthode du corridor pour reconnaître les gains et pertes actuariels résultant des variations des hypothèses actuarielles. Selon cette méthode, lorsque le cumul des gains et pertes actuariels non reconnus excède 10% de la juste valeur de l'obligation au titre des régimes à prestations définies ou de la juste valeur des actifs des plans si elle est plus élevée, l'excédent est reconnu en résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des employés concernés par ce régime. Sinon, le gain (la perte) actuariel(le) n'est pas comptabilisé(e).

Lorsque la valeur des actifs du plan excède le montant des engagements de Rexel France, l'actif reconnu est limité au total net des pertes actuarielles et du coût des services passés non reconnus et à la valeur actualisée des remboursements futurs des fonds disponibles du régime ou des réductions de cotisations futures, lorsque les remboursements sont issus de droits inconditionnels.

## **2. NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN**

Sauf mention contraire, les données chiffrées, relatives aux postes de bilan, présentées ci-après sont en euros.

### **2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles**

#### **2.1.1. Variation des immobilisations incorporelles**

Les mouvements de l'exercice sur les immobilisations incorporelles figurent sur le tableau suivant :

<b>Valeurs brutes</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>Fusion</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Sorties</b>	<b>Reclassement</b>	<b>31/12/2020</b>
Licences, logiciels	148 404 845	2 700	11 035 627	0	6 155 413	165 598 585
Fonds commercial (1)	221 652 029		264 904	0	0	221 916 933
Autres immob. Incorporelles	75 173			0	0	75 173
Immobilisations en cours	6 345 583		7 298 825	-109 864	-6 155 413	7 377 130
<b>Total</b>	<b>376 477 630</b>	<b>2 700</b>	<b>18 597 356</b>	<b>-109 864</b>	<b>0</b>	<b>394 967 822</b>

(1) dont mali technique de fusion au 31/12/2020 : 179 732 985 €

Ce mali a été affecté en totalité au fonds de commerce car indissociable du nom commercial, de la clientèle et des parts de marchés de la société. Il n'y a donc pas lieu de les amortir, en application du règlement ANC n° 2015-06.

Rexel France avait acquis la société Sirlan en date du 27/09/2019 moyennant un prix fixe de 300 000 euros et deux compléments de prix qui, par mesure de précaution, avaient été anticipé dans les comptes 2019. Compte tenu de la situation actuelle, le versement du deuxième complément de prix a de forte probabilité de ne pas être versé. Dès lors la société a corrigé le montant du mali technique constaté en le portant à 264 904 euros. Cette modification n'impacte que la variation des comptes de bilan, aucun correctif n'a été opéré sur le compte de résultat.

### 2.1.2. Variation des amortissements et des dépréciations sur immobilisations incorporelles

Les mouvements de l'exercice sur les amortissements des immobilisations incorporelles figurent sur les tableaux suivants :

Amortissements	31/12/2019	Fusion	Dotations	Reprises	31/12/2020
Licences, logiciels	122 504 844	2 700	11 594 909		134 102 453
Autres immob. Incorporelles	56 117		0	0	56 117
<b>Total</b>	<b>122 560 961</b>	<b>2 700</b>	<b>11 594 909</b>	<b>0</b>	<b>134 158 570</b>

Dépréciations	31/12/2019	Fusion	Dotations	Reprises	31/12/2020
Fonds commercial (1)	5 670 294	0	0	0	5 670 294
<b>Total</b>	<b>5 670 294</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 670 294</b>

(1) dont dépréciation du fonds de Commerce SCT pour 5 300 000€ et Sbem pour 119 350€

### 2.1.3. Variation des immobilisations corporelles

Les mouvements de l'exercice sur les immobilisations corporelles figurent sur le tableau suivant :

Valeurs brutes	31/12/2019	Fusion	Acquisitions	Sorties	Reclassement	31/12/2020
Terrains	637 382		0	-50 716	2 936	589 602
Constructions	8 197 724		0	-547 000	0	7 650 724
Install. techniques, matériel et outillage	66 796 715		4 954 311	-1 821 922	1 040 248	70 969 352
	110 627					
Installations générales	417	2 585	4 822 078	-713 124	1 725 408	116 464 365
Matériel de transport	61 839		3 008	0	0	64 848
Matériel bureau et informatique	37 025 900	7 263	1 561 635	-108 395	2 144 172	40 630 575
Immobilisations corporelles en cours	5 197 739		5 818 743	0	-4 912 764	6 103 718
<b>Total</b>	<b>228 544 716</b>	<b>9 848</b>	<b>17 159 776</b>	<b>-3 241 157</b>	<b>0</b>	<b>242 473 183</b>

**2.1.4. Variation des amortissements sur immobilisations corporelles**

Les mouvements de l'exercice sur les amortissements des immobilisations corporelles figurent sur le tableau suivant :

Amortissements	31/12/2019	Fusion	Dotations	Reprises	31/12/2020
Aménagement des terrains	271 322		18 631	- 12 399	277 553
Constructions	6 936 419		103 294	-525 664	6 514 049
Install. techniques, matériel et outillage	53 976 173		4 103 260	-1 808 451	56 270 983
Installations générales	85 140 780	1 918	4 961 842	-518 218	89 586 321
Matériel de transport	61 839		3 008	0	64 848
Matériel bureau et informatique	28 674 467	6 369	2 850 171	-107 992	31 423 015
<b>Total</b>	<b>175 061 001</b>	<b>8 287</b>	<b>12 040 206</b>	<b>-2 972 724</b>	<b>184 136 770</b>

**2.2. Immobilisations financières****2.2.1. Variations des immobilisations financières**

Valeurs brutes	31/12/2019	Fusion	Acquisitions	Sorties	31/12/2020
Autres participations (GIE) (1)	24 000	500	0	-24 000	500
Titres de participations (2)	117 272 021		0	-1 402 573	115 869 448
Autres titres immobilisés	6 757		0	0	6 757
Prêts et autres immob. Financières	1 553 965	8 966	204 406	-16 090	1 751 246
<b>Total</b>	<b>118 856 742</b>	<b>9 466</b>	<b>204 406</b>	<b>-1 442 663</b>	<b>117 627 951</b>

(1) Sortie des Titres du GIE suite à la liquidation.

(2) Annulation des titres de participation Sirlan suite à la fusion absorption rétroactive au 01/01/2020

**2.2.2. Variations des provisions sur immobilisations financières**

Provisions	31/12/2019	Fusion	Dotations	Reprises	31/12/2020
Titres de participations	13 904 150				13 904 150
Prêts et autres immob. Financières	148 242				148 242
<b>Total</b>	<b>14 052 392</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14 052 392</b>

**2.2.3. Tableau – liste des filiales et participations**

Filiales et participations	Capital social	Capitaux propres autres que capital au 31/12/2020	Quote- part de capital détenue	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
DISMO SAS	3 664 392	2 759 805	99,92%	9 797 150	0
BIZLINE SAS	537 715	12 735 009	95,36%	2 985 438	2 985 438
ESPACE ELEC	200 000	6 591 458	100,00%	7 141 067	7 141 067
ESABORA DIGITAL SERVICES	9 722 251	- 4 515 569	100,00%	13 695 927	9 588 927
SOFINTHER	1 500 000	51 598 074	100,00%	81 609 037	81 609 037
<b>TOTAL</b>	<b>15 624 358</b>	<b>69 168 777</b>		<b>115 228 619</b>	<b>101 324 469</b>

Filiales et participations	c/c Financiers avec Rexel France consentis par les sociétés et non encore remboursés	Cautions, avals et autres engagements donnés par Rexel France	Résultat du dernier exercice clos	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
DISMO SAS			- 3 404 484	32 698 029	
BIZLINE SAS			3 082 914	59 481 433	
ESPACE ELEC			698 454	15 616 424	
ESABORA DIGITAL SERVICES			472 063	4 499 682	
SOFINTHER			8 138 248	165 104 682	
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 987 194</b>	<b>277 400 250</b>	<b>0</b>

**2.2.4. Autres immobilisations financières**

Les autres immobilisations financières sont constituées principalement par les dépôts de garantie liés aux locations d'immeubles de nos agences commerciales et centres logistiques.

Des dépréciations ont été constatées sur les autres immobilisations financières pour tenir compte des risques de non remboursement.

## 2.3. Créances

### 2.3.1. Cessions de créances commerciales

Dans le cadre du renouvellement de ses programmes de titrisation, le Groupe Rexel a mis en place un programme de cession de créances commerciales le 19 décembre 2011. Dans le cadre de ce programme, Rexel France cède sans recours ses créances commerciales à un fonds commun de titrisation, créé pour les besoins de l'opération.

Ce programme est mutualisé entre les sociétés du Groupe Rexel des pays suivants : France et Australie.

Le fonds commun de titrisation est financé par l'émission de parts senior souscrites par un établissement financier et des parts subordonnées souscrites par Rexel Développement SAS, une filiale directe de Rexel SA, à titre de garantie.

La gestion du recouvrement des créances clients de Rexel France est assurée par elle pour le compte du fonds commun de titrisation qui la rémunère pour le faire.

L'encours des créances titrisées auprès du fonds commun de titrisation s'élève à 411 065 586 euros au 31 décembre 2020. Ces créances étant cédées, ne sont pas incluses dans le poste "Clients et créances rattachées".

### 2.3.2. Affacturage

Rexel France a mis en place en date du 29/05/2015 auprès de BNP Paribas Factor (Factor), un contrat d'affacturage dé-comptabilisant portant sur la cession d'une partie de ses créances commerciales.

Les droits contractuels aux flux de trésorerie des créances cédées, ainsi que la quasi-totalité des risques et avantages attachés, sont transférés par le jeu d'une subrogation conventionnelle au Factor contre règlement du montant nominal des créances sous-déduction de commissions et agios. Les créances cédées, financées et garanties sont dé-comptabilisées du bilan.

### 2.3.3. Risque de non recouvrement des créances clients

Dans la mesure où les créances clients de Rexel France préalablement titrisées peuvent faire l'objet d'un rachat par Rexel France lors de leur détermination comme créances douteuses, une provision pour risque de non recouvrement, pour la part non couverte par l'assurance crédit, est calculée par client à partir des éléments en notre possession et s'établit à 10 426 127 euros au 31/12/2020.

**2.3.4. Autres créances**

Les autres créances sont constituées principalement de :

- compte courant financier avec Rexel Développement SAS,
- remises et avoirs à recevoir des fournisseurs.

**2.4. Capitaux propres****2.4.1. Composition du capital**

Le capital social de 41 940 672 euros est composé de 2 750 208 actions d'une valeur nominale de 15 euros 25 cts. Le capital est détenu par Rexel Développement SAS à 100%.

Les actions détenues confèrent le bénéfice d'un droit de vote par action. La société Rexel France n'a pas émis d'obligation convertible.

**2.4.2. Tableau de variation des capitaux propres**

	01/01/2020	Affectation du résultat	Distribution de dividende	Variation provisions réglementées	Autres variations	31/12/2020
Capital social	41 940 672					41 940 672
Prime d'émission, de fusion, d'apport	255 545 134					255 545 134
Réserve légale	4 194 067					4 194 067
Réserves diverses	0					0
Report à nouveau	172 370 734	146 527 087				318 897 822
Dividendes	0					0
Provision pour hausse des prix	6 729 579			573 761		7 394 129
Amortissements dérogatoires	10 692 458			89 629		10 782 087
Résultat 31/12/2018	0	-146 527 087				0
Résultat 31/12/2019	146 527 087				126 176 984	126 176 984
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>637 999 732</b>	<b>0</b>		<b>663 390</b>	<b>126 176 984</b>	<b>764 930 894</b>

**2.5. Provisions****2.5.1. Provisions réglementées**

La variation de la provision pour hausse des prix résulte d'une dotation de 1 238 311 euros et d'une reprise de 573 761 euros.

La variation de la provision des amortissements dérogatoires résulte d'une dotation de 2 575 018 euros et d'une reprise de 2 485 390 euros.

## 2.5.2. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont principalement constituées par les provisions d'indemnités de départ à la retraite et des provisions pour couvrir les risques liés à l'exploitation.

## 2.5.3. Provision pour indemnités de départ en retraite et médailles du travail

La provision pour indemnités de départ en retraite est calculée selon les dispositions de la convention collective du commerce de gros. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Table de mortalité : TGH-TGF 05
- Taux d'actualisation : 0,75% en 2020 versus 1% en 2019
- Taux d'augmentation des salaires : 2,00 %
- Le taux de départ dégressif, en fonction de l'âge des salariés, varie de 18,83 % à 0% pour les cadres et de 11,86% à 0% pour les non cadres. Ce taux est nul à partir de 56 ans pour les deux catégories.
- Age de départ en retraite :

Personnes nées	Âge de départ à la retraite	
	Cadres	Non cadres
1942 et avant	61	60
entre 1943 et 1946	62	60
entre 1947 et 1949	63	60
entre 1950 et 1953	63	61
entre 1954 et 1956	64	62
entre 1957 et 1964	65	62
entre 1965 et 1969	65	63
entre 1970 et 1974	65	64
1975 et après	65	65

La provision pour indemnité de fin de carrière n'est pas déduite fiscalement.

Concernant les médailles du travail, les hypothèses retenues sont les suivantes : 350 euros pour 20 ans de service, 450 euros pour 30 ans, 550 euros pour 35 ans et 750 euros pour 40 ans.

La provision pour médaille du travail est déduite fiscalement.

## 2.5.4. Variation des provisions

Les provisions pour risques, charges et dépréciation ont varié comme suit :

Provisions	31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020	détail des reprises	
					provisions utilisées	provisions devenues sans objet
<b>Provisions réglementées</b>						
Provision pour hausse des prix	6 729 579	1 238 311	-573 761	7 394 129		
Amortissements dérogatoires	10 692 458	2 575 018	-2 485 390	10 782 087		
<b>Provisions pour risques et charges</b>						
Pour litiges	2 542 100	715 530	-540 500	2 717 130	-493 500	-47 000
Pour pensions et obligations similaires	42 526 583	3 138 975	-1 729 131	43 936 427	-1 729 131	
Autres provisions pour risques et charges (1)	18 597 300	16 522 780	-12 111 661	23 008 419		
<b>Provisions pour dépréciation</b>						
Sur immobilisations incorporelles	5 670 294			5 670 294		
Sur titres de participation	13 904 150			13 904 150		
Sur autres immob. financières	148 242			148 242		
Sur stocks	6 139 728	5 738 706	-6 139 728	5 738 706		
Sur comptes clients (2)	11 388 196	3 678 418	-6 573 128	8 493 485		
Autres provisions pour dépréciation des créances diverses	58 300	80 200	-58 330	80 200		
<b>Total</b>	<b>118 396 960</b>	<b>33 687 938</b>	<b>-30 211 630</b>	<b>121 873 269</b>	<b>-2 222 631</b>	<b>-47 000</b>

(1) Les reprises sont constituées principalement des reprises sur risques clients.

(2) A l'actif du bilan, seules sont présentées les créances douteuses et autres risques clients qui n'ont pas fait l'objet de cession au fonds commun de titrisation.

## 2.6. Dettes

### 2.6.1. Dettes financières

Les dettes financières à plus d'un an correspondent principalement à la participation des salariés, bloquée sur un compte courant pendant 5 ans ainsi que des intérêts courus liés et capitalisés.

### 2.6.2. Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs sont inscrites à leur valeur nominale. Elles sont constituées notamment d'effets à payer pour 119 298 663 €.

**2.7. Produits à recevoir et charges à payer**

Produits à recevoir	Montant
Créances clients et comptes rattachés	18 743 691
Autres créances	121 186 490

Charges à payer	Montant
Intérêts courus	297 498
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 151 107
Dettes fiscales et sociales	66 693 965
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 149 504
Autres dettes	50 204 964

**2.8. Charges constatées d'avance**

Les charges comptabilisées d'avance sur l'exercice s'élèvent à 6 296 971 euros.

Elles sont constituées essentiellement de loyers et de charges immobilières pour un montant de 4 430 774 euros et des frais de maintenances informatiques pour un montant de 1 460 221 euros.

**2.9. Produits constatés d'avance**

Les produits constatés d'avance sur l'exercice s'élèvent à 580 078 euros.

**2.10. Entreprises liées**

Les transactions avec les parties liées sont réalisées à des conditions normales de marché.

### 3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Sauf mention contraire, les données chiffrées, relatives au compte de résultat, présentées ci-après sont en euros.

#### 3.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est présenté net des remises et ristournes accordées.

La ventilation du chiffre d'affaires s'établit comme suit :

• France	2 389 182 579
• Export et livraisons intracommunautaires	16 351 236
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>2 405 533 815</b>

#### 3.2. Résultat financier

<b>Résultat financier de l'exercice</b>	<b>9 501 927</b>
Produits Financiers	
• Dividendes reçus	0
• Intérêts reçus	9 791 529
	-----
	9 791 529
Charges Financières	
• Charges d'intérêts	( 289 602)
• Dépréciations des titres de participations	0
	-----
	<b>(289 602)</b>

**3.3. Résultat exceptionnel****Résultat exceptionnel de l'exercice (6 022 643)**

<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	1 125 519
• Produits sur créances amorties	264 396
• Produits exceptionnels sur clients et fournisseurs	7 773
• Autres produits exceptionnels	853 350

<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>	573 818
• Produits cessions Immobilisations	565 926
• Autres produits exceptionnels	7 891

<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>	4 517 651
• Reprise de provisions Amortissements dérogatoires	2 485 390
• Reprise de provision pour hausse des prix	573 761
• Reprise de provisions pour risques	965 000
• Reprise de provisions pour litiges	493 500

**Total des produits exceptionnels 6 216 987**

<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	(2 277 210)
• Autres charges exceptionnelles	2 277 210

<i>Charges exceptionnelles sur opérations de capital</i>	(4 581 260)
• Valeur cessions immobilisations	292 433
• Créances cédées au fonds de titrisation	4 288 827

<i>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</i>	(5 381 159)
• Dotation aux amortissements dérogatoires	2 575 018
• Dotation aux provisions pour hausse de prix	1 238 311
• Dotation aux provisions pour autres risques	342 000
• Dotation aux provisions pour risques bailleurs	21 000
• Dotation aux provisions pour risques prud'homaux	715 530
• Dotation aux provisions pour risques clients	439 300
• Dotation aux provisions pour risques fournisseurs	50 000

**Total des charges exceptionnelles (12 239 630)**

**3.4. Impôts sur les bénéfices et situation fiscale latente**

La ventilation de l'impôt imputable aux éléments courants et aux éléments exceptionnels est représentée dans le tableau ci-dessous :

	<b>Résultat avant impôt</b>	<b>Impôt dû</b>	<b>Résultat Net</b>
Résultat courant	<b>205 568 171</b>	-65 829 096	139 739 076
Réintégrations fiscales	12 709 360	-4 069 918	8 639 442
Déductions fiscales	-10 023 833	3 209 932	-6 813 901
<b>Total résultat courant</b>	<b>208 253 698</b>	<b>-66 689 082</b>	<b>141 564 617</b>
Résultat exceptionnel	<b>-6 022 643</b>	1 928 631	-4 094 012
Réintégrations fiscales	241 000	-77 175	163 825
Déductions fiscales	-490 762	157 156	-333 606
<b>Total résultat exceptionnel</b>	<b>-6 272 405</b>	<b>2 008 612</b>	<b>-4 263 793</b>
	<b>201 981 294</b>	<b>-64 680 470</b>	<b>137 300 824</b>
Incidences fiscales Participation de l'exercice antérieur		6 105 407	
Boni/Mali impôts et participations de l'exercice antérieur			
Autres incidences fiscales		40 674	
Crédit d'impôt		25 118	
Participation de l'exercice	-14 859 275		
<b>Résultat Comptable</b>	<b>Brut</b>	<b>Impôts</b>	<b>Net</b>
	<b>184 686 254</b>	<b>-58 509 271</b>	<b>126 176 983</b>

L'information sur la situation fiscale différée ou latente est donnée par le tableau ci-dessous :

<b>SITUATION DES IMPOTS DIFFERES OU LATENTS</b>		
<b>Nature</b>	<b>Fin exercice</b>	
	<b>Actif</b>	<b>Passif</b>
<b>I - DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS</b>		
1 Provisions réglementées		
* Provisions à réintégrer ultérieurement		
- Provision pour hausse des prix		7 394 129
- Amortissements dérogatoires		10 782 087
2 Charges non déductibles temporairement		
* A déduire l'année suivante		
- Participation des salariés	14 859 275	
- Autres	8 890 640	
* A déduire ultérieurement		
- Provisions pour retraites	41 363 074	
- Quote-Part de loyers de crédit-baux dans le cadre de levée d'option	7 318 014	
- Actions gratuites		3 145 090
- Autres		129 478
<b>TOTAL BASE</b>	<b>72 431 003</b>	<b>21 450 784</b>
Taux impôt sur les sociétés	28.41%	28.41%
Impôt sur les sociétés	<b>20 577 648</b>	<b>6 094 168</b>

**4. AUTRES INFORMATIONS****4.1. Échéances des créances et des dettes**

Les échéances des créances et des dettes sont présentées sur le tableau récapitulatif ci-dessous :

Rubriques et postes	Montant brut	Échéance	
		à 1 an au plus	Entre 1 an et 5 ans
<b>CREANCES</b>			
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 751 246	1 751 246	
<b>Créances de l'actif circulant</b>			
Créances clients et comptes rattachés	262 785 218	262 785 218	
Autres créances	782 834 985	782 834 985	
Charges constatées d'avance	6 296 971	6 296 971	
<b>Total</b>	<b>1 053 668 420</b>	<b>1 053 668 420</b>	
<b>DETTES</b>			
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	15 524 652	15 524 652	
Emprunts et dettes financières divers	7 393 872	1 304 081	6 089 791
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	454 088 736	454 088 736	
Dettes fiscales et sociales	130 069 270	130 069 270	
Dettes sur immobilisations	10 978 638	10 978 638	
Autres dettes	293 500 950	293 500 950	
Produits constatés d'avance	580 078	580 078	
<b>Total</b>	<b>912 136 196</b>	<b>906 046 405</b>	<b>6 089 791</b>

Les dettes financières à plus d'un an correspondent principalement à la participation des salariés, bloquée sur un compte courant pendant 5 ans ainsi qu'aux intérêts courus liés et capitalisés.

## 4.2. Engagements financiers

### 4.2.1. Engagements pris en matière de crédit-bail

Les contrats de crédits baux sont constitués de terrains et constructions ainsi que de matériel informatique.

#### Immobilisations en crédit-bail :

Valeur origine	:	12 381 936
Dotations aux amortissements de l'exercice	:	1 725 005
Dotations aux amortissements cumulées	:	4 573 874

#### Engagements de crédit-bail :

Redevances payées de l'exercice 2020	:	2 125 482
Redevances payées cumulées au 31 /12 /2020 :		7 988 561
Redevances restant à payer	:	8 047 165

### 4.2.2. Engagements financiers donnés et reçus

#### Engagements financiers donnés

Engagements sous forme de cautions bancaires 6 726 537 euros.

Les bénéficiaires de ces cautions bancaires ne sont ni des dirigeants, ni des sociétés liées. Ces cautions bancaires sont destinées à des bailleurs pour des garanties de loyers ou des clients pour des garanties de bonne fin à l'exportation.

#### Engagements financiers reçus

Néant.

#### 4.3. Ventilation de l'effectif

L'effectif moyen au cours de l'exercice se ventile de la manière suivante :

Catégorie	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
CADRES	995	
AGENTS DE MAITRISE, TECHNICIENS	2544	
EMPLOYES	1325	
VRP	7	
<b>Total</b>	<b>4 871</b>	<b>187</b>

#### 4.4. Consolidation – intégration fiscale

Les comptes de la société sont inclus par intégration globale dans les comptes consolidés de Rexel SA domiciliée au 13 boulevard du Fort de Vaux – 75017 PARIS.

La société est incluse fiscalement dans le périmètre du groupe Rexel. Au terme de la convention d'intégration fiscale, Rexel SA prend en charge l'impôt dû par le groupe intégré.

Chaque filiale supporte la charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres. Les économies d'impôt réalisées sont imputées à Rexel SA, société tête du groupe intégré.

#### 4.5. Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Rexel France ne verse aucune rémunération aux membres de ses organes de direction.

#### 4.6. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires du collège des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat au titre du contrôle légal des comptes s'élève à un montant de 476 000 euros.

#### 4.7. Évènements postérieurs à la date de clôture de l'exercice

- *Concernant la cession de la société Dismo France*

Le 1er mars 2021, la Société a cédé les actions qu'elle détenait dans le capital de la société Dismo France.

Les actions détenues par la Société étaient totalement dépréciées en date du 31 décembre 2020.

Elle a consenti des engagements financiers en faveur du repreneur, limités en montant et en durée (24 mois, à compter de la date de cession).

- *Concernant le contrôle du respect des délais de paiement de la DGCCRF au titre de l'année 2017*

La Direccte d'Ile de France avait initié, le 2 octobre 2018, un contrôle sur les délais de paiement des factures sur tout l'exercice 2017.

Suite à ce contrôle et aux différents échanges qui ont eu lieu entre la Société et la Direccte d'Ile de France entre octobre 2018 et janvier 2020, cette dernière nous a informé, le 16 février 2021, qu'elle envisage de prononcer une sanction administrative dont le montant ne serait pas significatif au regard des états financiers de la société.

La Société dispose désormais d'un délai de deux mois pour faire part par écrit de ses observations avant la notification.

**REXEL FRANCE**

Société par actions simplifiée au capital de 41.940.672 euros  
Siège social : 13, boulevard du Fort de Vaux – 75017 PARIS  
309 304 616 R.C.S. PARIS  
(La « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS ECRITES DE L'ASSOCIE UNIQUE  
EN DATE DU 12 AVRIL 2021**

... / ...

**DEUXIEME DECISION**

***Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020***

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020, soit le bénéfice net comptable de 126 176 983,64 euros de la manière suivante :

Situation des capitaux propres avant affectation des résultats :

Capital social	41 940 671,99 €
Primes d'émission	255 545 134,23 €
Réserve légale	4 194 067,20 €
Report à nouveau	318 897 821,58 €
Résultat de l'exercice	126 176 983,64 €
Provisions règlementées	18 176 215,57 €

**Capitaux propres avant affectation**

**764 930 894,21 €**

L'Associé Unique décide de distribuer, outre le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de 126 176 983,64 euros, une partie du Report à nouveau pour un montant de 189 273 016,36 euros, soit au total un montant de 315 450 000 euros, ce qui représente un dividende par action de 114,70 euros.

Après cette affectation, la situation des capitaux propres se présentera comme suit :

Capital social	41 940 671,99 €
Primes d'émission	255 545 134,23 €
Réserve légale	4 194 067,20 €
Report à nouveau	129 624 805,22 €
Provisions règlementées	18 176 215,57 €

**Capitaux propres après affectation**

**449 480 891,21 €**

L'Associé Unique prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les dividendes suivants ont été versés au titre des trois exercices précédents :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende par action en euros	Dividende global en euros
2017	2 750 208	49,34	135 695 262,72
2018	2 750 208	0	0
2019	2 750 208	0	0

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

... / ...

### **NEUVIEME DECISION**

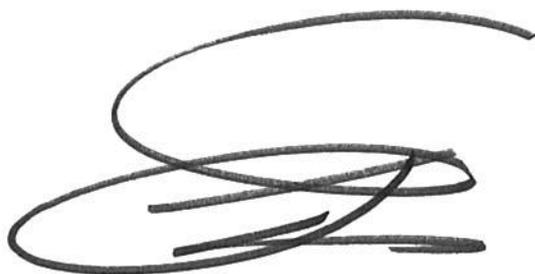
#### ***Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités***

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et de publicité légale.

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

... / ...

Pour extrait certifié conforme.



**Le Président**  
**Thomas MOREAU**